

Dossier de Candidature 2024/2025



Section d'Excellence Sportive Tennis au Lycée Camille Claudel En Partenariat avec La Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis



Section d'Excellence Sportive Tennis



PRESENTATION

Le partenariat entre le Lycée Camille Claudel et la Ligue de Tennis Centre-Val de Loire de tennis vise à permettre à des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 18 ans, passionnés par le tennis, de concilier des études scolaires de qualité avec une pratique tennistique assidue leur permettant d'améliorer leur niveau de jeu.

Les élèves ont alors la possibilité de **choisir** d'intégrer la section pour améliorer leur niveau tout en ayant une sensibilisation aux différents domaines qui s'y rattachent (enseignement, arbitrage, préparation physique, nutrition, savoir s'entraîner) **ou**, d'intégrer la section à une fin d'entraînement approfondi (réservé aux élèves de seconde série).

La préparation et l'obtention du baccalauréat, dans de bonnes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité **demeurent les priorités**.

Ce cursus peut donc également permettre aux élèves d'acquérir un vécu dans l'enseignement du sport et de l'arbitrage pouvant ainsi faciliter leur orientation éventuelle, après le baccalauréat, dans des filières universitaires ou autres liées au tennis, au sport et à l'animation.

Le recrutement s'adresse en priorité aux élèves qui entrent en classe de seconde.



PRESENTATION

Section d'Excellence Sportive Tennis



OBJECTIFS

Les élèves ont la possibilité de donner une orientation à leur vécu en section d'excellence sportive tennis. Deux orientations se proposent à eux:

1. Soit une pratique sportive pour améliorer le niveau de jeu afin de faciliter l'accession à un niveau de jeu de seconde série ou proche en fin de terminale (niveau de jeu obligatoire pour présenter le Diplôme d'Etat d'Enseignement du Tennis (DEJEPS Tennis) complété par une sensibilisation et une préparation aux formations des métiers du Tennis dans le domaine de l'enseignement : préparation et passage du diplôme d'Initiateur fédéral de Tennis et des diplômes d'arbitre A1 et A2.
2. Soit un entraînement approfondi pour développer au maximum leur niveau de performance (choix réservé aux joueurs(es) ayant un classement minimum proche de 15).

Pour Tous, la section vise le développement conjoint d'une poursuite de solides études en lycée avec également sur les 3 années:

- La participation à des séquences d'**entraînements tennis et physique** chaque semaine au Centre de Ligue de Blois.
- L'acquisition de compétences liées à l'éducation à la **santé et à la citoyenneté ainsi qu'au savoir se préparer et s'entraîner**.
- La préparation et le passage du **certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1)**, formation de base aux premiers secours.



OBJECTIFS

Section d'Excellence Sportive Tennis



ORGANISATION

ORGANISATION

- La scolarité au lycée Camille Claudel est identique à celle suivie par les autres élèves du lycée. Les élèves de la section tennis sont donc soumis aux mêmes obligations scolaires.
- Les élèves sont dans une classe qui bénéficie d'un aménagement horaire adapté. 3 à 4 séances hebdomadaires d'entraînement sont programmées lors des semaines scolaires.
- Aucune autre option ne pourra être prise en plus de la section. Cette possibilité sera étudiée en Terminale en fonction du profil de chaque élève.
- Au début de l'année, les élèves et leurs parents signent une charte qui établit les règles de fonctionnement qu'il conviendra de respecter.
- La coordination pédagogique est assurée par un professeur d'EPS de l'établissement.
- L'encadrement des entraînements tennis et des formations est réalisé par des cadres techniques et des officiels de la Ligue de Tennis du Centre-Val de Loire.
- Cette formation sportive se déroule sur les installations de la Ligue de Tennis Centre-Val de Loire, contiguës au Lycée Camille Claudel.
- Les élèves déjeunent au lycée et peuvent être logé(e)s en internat, situé sur place au Lycée Camille Claudel.

CONTRÔLE MEDICAL

- Le suivi médical est assuré par le Docteur Delagarde, médecin du sport référent de la ligue du Centre Val de Loire de tennis. Des permanences Kiné sont aussi mises en place.



DOSSIER DE CANDIDATURE**LETTRE DE MOTIVATION DU (OU DE LA) CANDIDAT(E)**

Indiquez, par un bref exposé ci-dessous, les raisons qui vous amènent à postuler :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATIONS SCOLAIRES

Pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité au lycée général et technologique, compte tenu du volume horaire supplémentaire engendré en section (++ favorable / +/- réservé / -- Défavorable)

Appréciations du chef d'établissement.	++	+/-	--	Signature et cachet de l'établissement
Capacité à réussir				
Autonomie au travail				
Attitude- Relation aux autres.				

APPRECIATIONS SPORTIVES

Appréciations de l'entraîneur	++	+/-	--	Signature et cachet du club
Capacités athlétiques				
Capacités techniques				
Respect des règles et comportement				



DOSSIER A RENOYER
au plus tard
pour le 15/04/2024

Section d'Excellence Sportive Tennis



DOSSIER DE CANDIDATURE

CALENDRIER 2024 - ECHEANCES

1er Janvier : Ouverture de l'accès au formulaire de candidature

15 Avril : Fin de la période de candidature

19 Avril : Commission d'étude des candidatures

7 Mai : Envoi des convocations aux tests de sélection par le lycée

29 Mai : Tests de sélection

31 Mai : Commission de sélection finale

3 Juin : Diffusion des résultats sur les sites du lycée et de la ligue Centre Val de Loire de Tennis

PIECES JOINTES A RENOYER

La page **5** de ce dossier + **les bulletins des 1er et second trimestres** (ou 1er semestre + relevé de notes en cours) sont à retourner par mail en format PDF ou JPEG au **15 avril 2024 (délai de rigueur)** à :

sectionsportives.0410959v@ac-orleans-tours.fr

Les candidatures sans les pièces jointes mentionnées ne seront pas retenues



INSCRIPTION

Section d'Excellence Sportive Tennis



INFORMATIONS

- Vous pouvez contacter M. Joncquemat (professeur d'EPS au Lycée Camille Claudel, 06.81.31.92.66.) ou M. Ivan Beznik (responsable de la section d'excellence sportive tennis à la Ligue du Centre Val de Loire, 06.09.50.54.49.) pour toute information complémentaire.

- **Portes ouvertes du lycée samedi 3 février 2024 de 9H à 16H**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à renseigner via le lien que vous trouverez sur le site internet du Lycée Camille Claudel ou sur le site de la Ligue du Centre de Tennis.

Le dossier devra être retourné complet au lycée au plus tard le **15 Avril 2024**.

Des tests de sélection seront organisés mercredi 29 mai 2024 sur convocation envoyée à l'adresse mail renseignée sur le dossier de candidature.

Pour que votre enfant soit affecté au lycée Camille Claudel, il faudra:

- si vous habitez dans le secteur de recrutement du Blésois, demander le lycée Camille Claudel en 1^{er} vœu d'orientation.

- **si vous habitez hors secteur, demander un assouplissement de la carte scolaire** auprès de la DSDEN 41 qui a seule l'habilitation pour vous autoriser à vous inscrire au lycée (le document de demande de dérogation est à retirer au secrétariat du collège ou auprès du professeur principal de votre enfant).



**LIGUE
CENTRE
VAL DE LOIRE**



INFORMATIONS